

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Sept le 28 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jo. DANIEL, Maire.

Étaient également présents : F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Hervé, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, L. Médica, D. Renouf, MF Guillemot, C. Jourdain Z. Dano, MC Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, P. Le Dro, V. Robin Cornaud.

Absents excusés :

S. Caroff qui a donné procuration à AM Goujon

F. Téroute	«	«	A. Buzaré,
AM Garangé	«	«	F. Ballester
P. Guilbaudeau	«	«	M. Foidart
L. Monnerie	«	«	JJ Marteil
C. Pecchia	«	«	P. Le Dro

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 22 Mars 2017

Date de l'affichage : 22 Mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 30

2017_47 : Convention de partenariat avec les Ateliers Musicaux de Guidel

Rapporteur : Jo. Daniel

La convention entre la commune et les AMG a été renouvelée par délibération en date du 31 mars 2016 pour la période 2015-2016.

Il convient donc d'adopter une nouvelle convention pour la période 2016-2017 afin d'assurer l'équilibre financier de l'association. Cette convention d'une durée d'un an fixe le montant des subventions allouées par la commune pour l'année en cours.

Le projet de convention pour l'année 2016-2017 est joint en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Culture, Vie associative, Communication, Animations, Tourisme et Jumelage du 8 Mars 2017,

DÉCIDE d'adopter une nouvelle convention pour la période 2016-2017 afin d'assurer l'équilibre financier de l'association « Les Ateliers Musicaux de Guidel ». Cette convention d'une durée d'un an

fixe le montant des subventions allouées par la commune pour l'année en cours.

Adopté par 29 voix pour et 1 voix contre (Virginie Robin-Cornaud)

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 29 Mars 2017,
Le Maire,
Jo. DANIEL

